



## PLAQUETTE D'INFORMATION SUR LES FINANCES COMMUNALES DE MENS

De nombreux habitants ont souhaité avoir un éclairage précis sur l'état des finances communales ; c'est l'objet de ce document d'information.

**Un principe de transparence** a été rappelé lors des différents conseils municipaux :

- Mise en place d'une commission finances, ouverte à la minorité du conseil
- Transmission de l'analyse budgétaire de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) à l'ensemble des élus
- Information donnée au conseil municipal du 26 mai 2026
- Rendu compte à la population par ce document

C'est un enjeu démocratique auquel la nouvelle municipalité est très attachée.

**Un constat s'impose : sur la période 2021-2025 les finances communales se sont fortement dégradées.**

### REPERES

En euros par habitant année 2025				
Strate de référence	Commune	Département	Région	National
Produits réels de fonctionnement	<b>1 084</b>	847	946	918
Charges réelles de fonctionnement	<b>974</b>	684	743	741
Capacité d'autofinancement brute	<b>110</b>	163	203	178
Capacité d'autofinancement nette	<b>7</b>	75	114	104
Dépenses d'équipement	<b>996</b>	389	477	411
Dettes financières	<b>1 150</b>	609	692	554
Fonds de roulement	<b>414</b>	514	490	542

*Extrait du document de valorisation financière et fiscale de la DDFIP*



## ELEMENTS D'ANALYSE

### issus de la commission finances du 19 mai 2026

**Objectif de cette commission** : partager l'analyse de la situation financière de la commune sur la base du document de valorisation financière et fiscale 2025 produit par le service de gestion et de comptabilité de la Mure.

L'ensemble des membres de la commission étaient présents. Tous ont reçu un exemplaire intégral du document de la DDFIP et tous les chiffres présentés à la commission sont issus du document.

### Quelques chiffres clé portant sur la période 2021/2025 résumant la situation de la commune et expliquent nos décisions.

#### ▶ Produits de fonctionnement

Ils sont passés de 1 406 000 € en 2021 à 1 611 000 € en 2025, soit une augmentation de 14,7 % sur la période ce qui est proche de l'inflation. A noter, plus de 90 000 € de produits exceptionnels en 2025, moins de 2 000 € les autres années.

### Comparaisons

- Total des produits de fonctionnement : 1 084 € par habitant contre 847 € dans le département, soit une situation plus favorable que la moyenne.
- Ressources fiscales : 548 € par habitant / 527 € dans le département.
- Dotations et participations : 351 € par habitant / 176 € dans le département

#### ▶ Charges de fonctionnement

Elles sont passées de 933 000 € en 2021 à 1 447 000 € en 2025 **soit une augmentation de 55,1 %**.

Les charges de personnel ont augmenté de + 46,1 % et les charges générales de fonctionnement de 69,3%, entre 2021 et 2025.

### Comparaisons

- Charges de personnel 430 € par habitant pour Mens / 310 € pour le département alors que Mens ne gère pas les écoles. Aucune autre communauté de communes du Département ne gère les écoles pour le compte des communes. A missions égales, l'écart avec la moyenne est donc encore plus significatif.
- Charges générales (hors personnel) par habitant : 401 € pour Mens / 254 € pour le département (+ 60%)



### ► Situation financière

Capacité d'autofinancement nette (après remboursement en capital des emprunts)

- Année 2021 : 369 000 €
- Année 2023 : 137 000 €
- **Année 2025 : 10 000 €**, en tenant compte des 90 000 € de recettes exceptionnelles, ce qui veut dire qu'il n'y a plus de capacité à rembourser les emprunts.

### ► Endettement

Dettes financières 735 000 € en 2021, 1 709 000 € en 2025 auquel il faut rajouter le camping (407 000 € de capital restant dû au 31/12/2025).

**Fonds de roulement négatif** : - 5 000 € fin 2024 qui a imposé un emprunt de 1 300 000 € début 2025 sur le budget général et un emprunt de 600 000 € sur le budget de l'eau pour reconstituer la trésorerie globale de la commune.

### **Comparaisons**

- Dette financière par habitant : 1 150 € à Mens **hors camping**
- Moyenne départementale : 609 €, moyenne nationale : 554 €

## PERSPECTIVES 2026

### ➤ **Redresser la situation financière, une impérieuse nécessité pour ne pas augmenter les impôts**

Le budget prévisionnel 2026 de l'ancienne mandature prévoyait un résultat de fonctionnement de 86 000 € en supprimant la dépense du poste eau consommée par la commune 30 000 €, en n'intégrant pas la contribution école de 36 000 € et en réduisant l'entretien des voiries de 50 000 €.

### **Ce budget est donc insincère.**

Ce budget prévisionnel ne prenait en compte aucune mesure d'économie structurelle ce qui conduit à une capacité d'autofinancement nette négative.

Malgré cela, un emprunt de 1 650 000 € avait été inscrit au budget en 2026. Il aurait masqué à court terme les problèmes de trésorerie et il aurait aggravé pour 30 ans la situation financière de la commune.

### ➤ **Cela nous amène à conduire une réduction drastique des dépenses de fonctionnement afin de pouvoir dégager des ressources pour nos projets.**

Une commune de notre taille, pour faire face à ses besoins courants d'investissement, devrait dégager en moyenne 300 000 € d'excédent de fonctionnement par an. Sans augmentation de la fiscalité, il faut baisser les charges de fonctionnement de 20%.



### **Cela passera par des décisions fortes :**

- Prendre des mesures d'économies structurelles tout en préservant les missions obligatoires de la commune ce qui se traduira par une réduction des dépenses de fonctionnement de 20 % et la reconstitution de nos marges de manœuvre. A titre d'exemple, nous avons décidé de baisser nos indemnités de 28 400 €
- Réorienter les projets et revoir notre stratégie d'investissement en adéquation avec nos moyens tout en prenant en compte au mieux les demandes des habitants
- S'inscrire pleinement dans le projet de territoire Trièves porté par la Communauté de Communes, notamment les réflexions portant sur les équipements intercommunaux et le soutien au développement économique.

### **Et par la réorientation des projets :**

#### ***Pour répondre aux besoins des habitants***

- Réorientation du projet Tiers-lieu avec le maintien des 4 salles de réunion, l'aménagement d'un espace grand âge avec l'installation de l'ADMR au rez de chaussée et la création à terme de 5 logements (3 en 2027)
- Réhabilitation de la salle multi-activités des Sagnes pour disposer d'une salle de grande capacité répondant aux exigences de sécurité et accueillant les différentes activités de façon optimisée
- Création d'un parcours santé intergénérationnel pour faciliter l'accès à une vie plus active et à la santé pour tous
- Aménagement d'un nouveau parc public pour créer un nouvel espace de plein air qui accueillera notamment le skate park
- Co-construire avec la CDC Trièves un nouveau projet de médiathèque en proposant un terrain à proximité de MIXAGES, du collège et des écoles.

#### ***Pour contribuer à la transition écologique***

- Réalisation de la STEP (station d'épuration) de MENGLAS/PREFAUCON qui est une ardente obligation
- Participation au travail sur la mobilité, porté par la CDCT
- Poursuivre le travail sur la biodiversité (en lien avec le Parc du Vercors...)

#### ***Pour contribuer à l'attractivité économique et touristique de Mens***

- Finaliser le projet de zone artisanale de Mens porté par la CDC Trièves
- Restauration des fontaines avec un système qui permette des économies d'eau afin de protéger nos monuments classés
- Plan d'investissement pour les chemins et ponts en mauvais état.

**Cette stratégie est en cohérence avec le plan quinquennal de travaux que nécessite le dossier pour le classement de MENS en Petite Cité de Caractère, projet que nous avons annoncé lors de notre campagne électorale et qui a fait l'objet d'une délibération à l'unanimité du conseil municipal.**